

les valeurs de la « Nature en ville »



Square Delzieux Saint-Nazaire ©B. Douchement addrn

point de vue...

La région de Saint-Nazaire est à l'intersection des grandes entités environnementales remarquables que sont la Brière, l'Estuaire de la Loire et l'Océan Atlantique. Cette proximité « aux portes des villes et des bourgs » présage d'une perception de la nature urbaine en quantité et en qualité et de fortes interactions écologiques entre les espaces urbains et ces grands espaces naturels. D'autant qu'à ce contexte territorial favorable s'ajoute un confortement progressif des continuités paysagères par la requalification des espaces publics au profit du végétal.

Mais quelle est la véritable place et la valeur de la nature dans ces territoires urbains ? Et de quelle valeur se parle-t-on : valeur écosystémique ? valeur écologique ? valeur d'usages ? valeur paysagère ?

Ces questionnements locaux renvoient à des enjeux plus globaux de réchauffement climatique, de recul de la biodiversité, et de la capacité des villes à s'adapter à ces nouvelles conditions et à répondre à ces enjeux de préservation. Il est temps, en lien avec la mise en œuvre du ZAN-Zéro Artificialisation Nette, d'identifier, de caractériser et d'agir sur les valeurs de la nature urbaine.

entre estuaire et marais, quels enjeux de « nature en ville » ?

Le territoire ELLO - Estuaire et Littoral Loire Océan, intègre de grands réservoirs

de biodiversité qui impliquent de forts enjeux de maintien des fonctionnalités écologiques mais aussi de préservation des continuités entre les espaces littoraux et rétro-littoraux. Ces enjeux concernent tant les espaces agricoles et naturels inter-urbains que les espaces insérés dans les enveloppes urbaines.

L'agglomération littorale présente des typologies urbaines très variées : villes littorales, petites centralités rurales, centre-ville d'agglomération, etc. Une diversité de densités, de formes urbaines, de lisières et de « natures en ville » qui interrogent la capacité de l'urbanisation littorale à répondre aux enjeux de préservation et de continuités en relation avec les grands ensembles écologiques fonctionnels du territoire.

Les valeurs de la « nature en ville »

Pour répondre à ces enjeux écologiques en ville, il est indispensable

de garantir la fonctionnalité de ces connexions internes et externes.

Or « la nature en ville » ne relève pas d'une définition unique et son impact sur l'attractivité territoriale et la qualité de vie démontre la nécessité de compléter l'approche écologique par une appréhension plurielle, au plus juste de la complexité urbaine.

Ainsi, dans son étude « nature en ville dans la région de Saint-Nazaire » (voir ci-contre), l'addrn propose de distinguer quatre valeurs aux espaces de « nature en ville » :

> **la valeur écologique** : estimée selon le potentiel de biodiversité des écosystèmes (faune, flore, etc) et le potentiel de continuités écologiques avec les autres espaces de nature en ville et avec les ENAF (Espaces Naturels Agricoles ou Forestiers) en dehors de l'enveloppe urbaine. Cette valeur dépend entre autres de la diversité des habitats, du coefficient de biotope, du niveau de perturbation du site et des qualités de connectivité des corridors, etc.

étude nature en ville en région de Saint-Nazaire

Au vu de la diversité des espaces supports de nature en ville et des expertises intervenants à ce sujet, l'addrn a développé un outil adapté aux enjeux de la planification stratégique et du projet urbain du territoire de la région nazairienne et aux savoirs-faires techniques de l'agence (paysagiste, environnementaliste, urbaniste, géomaticiens...).



Cet outil, par une méthode SIG basée sur des données d'occupation du sol, répond aux besoins d'identification de potentiels théoriques de nature en ville à l'échelle « macro » de la planification stratégique. Il se complète d'une approche terrain pluridisciplinaire à l'échelle des projets urbains, à même d'objectiver à la fois les valeurs d'usages et la valeur écosystémique des espaces pour aider à leur programmation et à leur conception.

Cette méthodologie a été testée sur trois environnements urbains représentatifs du territoire ELLO :

- Saint-Nazaire, ville entre océan et marais
- Pornic, ville balnéaire
- Crossac, bourg de Brière.

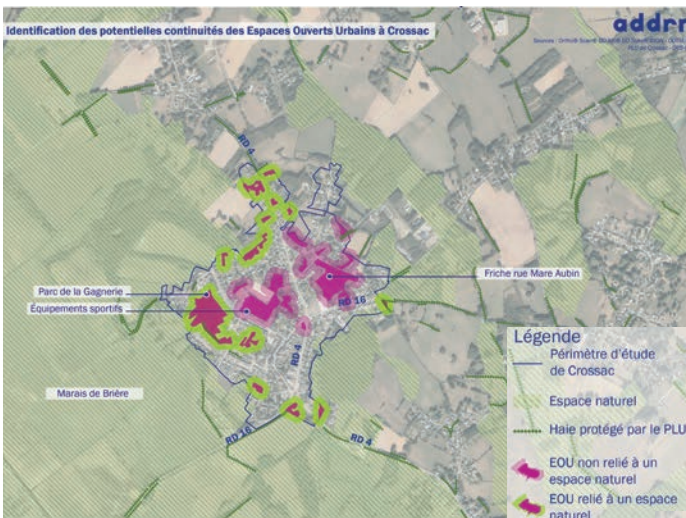
Consultez le rapport d'études



en synthèse de notre analyse

dans le territoire ELLO, des formes urbaines contrastées
mais des similitudes de nature en ville

un bourg de Brière/ exemple de Crossac



> Une perméabilité forte à l'ouest avec les marais de Brière

> Des EOU « plus isolés » en cœur de centre-bourg mais avec des potentiels

> Des boisements supports potentiels de continuités écologiques au nord

occupation du sol au sein du périmètre d'étude :

7%

de réseau viaire et parkings

14%

d'Espaces Ouverts Urbains potentiels :

espaces minimum de 500m² non bâtis, de pleine terre, supports potentiels d'usages et de services écosystémiques

> **la valeur écosystémique** : évaluée sur la base des « biens et des services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement » (« MEA » 2005). Il s'agit par exemple de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air ou à la réduction des îlots de la chaleur par les arbres.

> **la valeur paysagère** : analysée au regard de l'impact du site sur la mise en valeur du contexte urbain et/ou du grand paysage et sur la qualité d'ambiance générée. Elle intègre la diversité de la palette végétale (notamment saisonnière), la qualité de structuration de l'espace public, la mise en valeur de l'architecture et/ou de la composition urbaine, la dimension culturelle et/ou historique du design, etc.

> **la valeur d'usage** : inspirée de la démarche des sociotopes développée par la ville de Stockholm, son appréhension repose sur la classification des espaces par surface, par rayonnement d'attractivité théorique et par une analyse multicritères des équipements disponibles sur site. Il s'agit notamment d'objectiver l'accessibilité, le potentiel de loisirs, l'intérêt culturel, etc.

L'analyse croisée de ces quatre valeurs permet d'objectiver la qualité « de nature » d'un espace urbain existant mais aussi de se positionner sur son évolution au regard des enjeux au sein de l'enveloppe et à l'échelle de la Trame Verte et Bleue territoriale.

Le terme de « nature en ville » pouvant être réducteur au regard de ces quatre valeurs, l'addrn propose

les Espaces Ouverts Urbains au service du ZAN

de rassembler par les EOU, les Espaces Ouverts Urbains, l'ensemble des espaces « charpente » de l'écosystème urbain. Sont ainsi désignés tous les espaces non bâtis sur du foncier public et privé, d'une surface égale ou supérieure à 500m² et dont l'occupation du sol est perméable à l'eau soit dite de « pleine terre ». Cette méthode d'identification permet à l'ensemble du territoire ELLO de bénéficier d'un outil clé d'aide à la décision stratégique et opérationnelle qui en caractérisant les espaces ouverts urbains permet notamment dans un contexte de ZAN-Zéro Artificialisation Nette de se positionner en faveur du renouvellement urbain, de la densification, de la préservation ou du confortement des continuités paysagères et environnementales.

carte blanche à...

Chris Younès

Docteur en philosophie, professeure à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.
Fondatrice du laboratoire GERPHAU (philosophie architecture urbain).



Pour de nouvelles symbioses et synergies régénératrices

La volonté de s'établir partout et sans ménagement a produit un tohu-bohu menaçant. Miser sur les capacités régénératrices des territoires est particulièrement significatif du changement dans la façon d'envisager les relations entre les humains et le milieu naturel. A l'encontre d'un imaginaire de séparation, d'exploitation et de démesure, qui a orienté un certain développement moderniste mortifère, se superpose celui de ressourcement déconstruisant le dualisme entre les deux grands universaux que sont la nature et la culture. La prise de conscience des vulnérabilités, confirmée par les différents rapports du GIEC, met en lumière l'importance du prendre soin, ce qui vient se substituer au paradigme cartésien « comme maître et possesseur de la nature ». De nouvelles sensibilités, responsabilités et décisions sont ainsi engagées. La politologue Joan Tronto, en une formulation efficace, désigne le triple horizon de cette nouvelle éthique en charge de « maintenir, continuer et réparer notre monde ».

Une telle manière de se positionner, indissociable d'une reconnaissance de la chaîne du vivant, ouvre à la prise au sérieux d'une communauté de destin. L'avènement des sciences écologiques a largement contribué à une vision holistique et opératoire amenant à penser et agir en termes de dynamiques écosystémiques pétries d'interdépendance et d'inter-engendrement. Symbioses et synergies, en sont de puissants et incontournables opérateurs naturo-culturels : symbioses comme relations vitales entre des êtres distincts et leur environnement, synergies comme formes d'accordance entre des parties prenantes plurielles et différentes.

Avec le changement climatique, les littoraux se trouvent confrontés à l'urgence de transitions et adaptations symbiotiques et synergiques d'envergure. La renaturalisation des territoires et la reprise urbaine, architecturale et paysagère des côtes en appellent à de nouvelles stratégies et coopérations. L'enjeu est de concevoir à partir de l'existant et de sa transformation d'autres dispositifs prenant en compte les reliances, les déplacements et les temporalités comme matières de reprise et rebond. Ce qui requiert d'allier sciences, expérimentations et imaginations de possibles afin d'articuler les échelles du macro, du méso et du micro aux ressources et aux conditions d'existence et coexistences. L'enjeu est d'affronter ensemble les nécessaires métamorphoses des lieux et milieux habités en leurs co-cycles et co-rythmes de vie et de devenir.

Réinventer la ville avec l'écologie Groupe sur l'urbanisme écologique

à lire ou à relire

Après un premier opus sur urbanisme et biodiversité, le collectif sous la direction de Philippe Clergeau, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et consultant en écologie urbaine, poursuit la réflexion sur un urbanisme mobilisant l'ingénierie du vivant au service de la durabilité et de l'évolution des modes d'habiter et de vivre.

La diversité des articles, toujours orientés vers la mise en action des partis pris défendus, bouscule les paradigmes usuels de l'urbanisme (ex : remise en question de la végétalisation à des fins esthétiques et valorisation à contrario du paysage et de l'écologie fonctionnelle dans la fabrique de l'urbain...). Des « frottements interdisciplinaires » à intégrer dès à présents à nos pratiques.



voir aussi...

Ressources

[addrn, rapport d'études « Nature en ville en région de Saint-Nazaire »]

[Composer avec l'environnement, Les Cahiers n° 152, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme]

[Redécouvrir la nature en ville, les carnets pratiques du Sdrif n° 6]

[Le manuel des Sociotopes, Syndicat Mixte pour le SCoT du Pays de Lorient, décembre 2012]

[Référentiels et articles du site <https://www.nature-en-ville.com/>]

déjà paru



addrn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

Rédactrice en chef :

Bérénice Douchement

Comité de rédaction :

Claude Maillère, Marie Pouplet

Conception graphique :

Sandra Biguet

Responsable de publication :

Pierre Vionnet

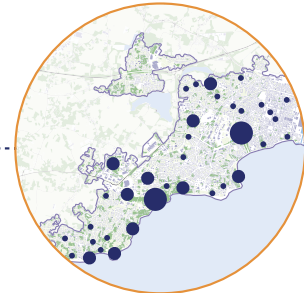
Dépôt légal : 3^e trimestre 2022

Site internet : www.addrn.fr

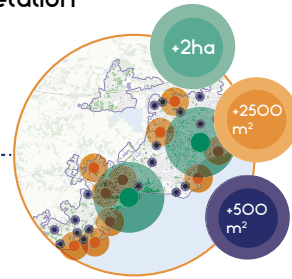
zoom sur la méthodologie des EOU

synthèse méthodologique de l'identification et de la caractérisation des Espaces Ouverts Urbains

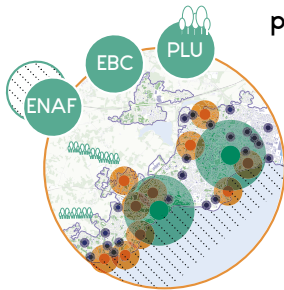
1. Cartographie initiale des potentiels EOU



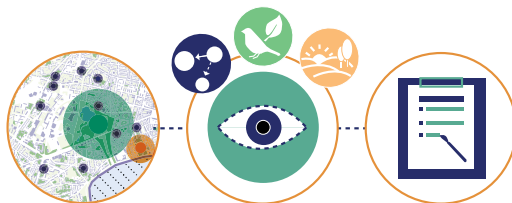
2. Photointerprétation



3. Caractérisation par typologies d'usages



4. Identification des continuités potentielles d'EOU avec les espaces naturels



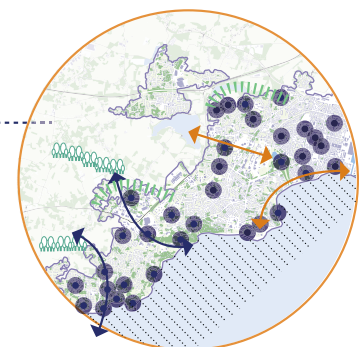
5. Analyse sur site de la valeur d'usage et de la valeur écosystémique

6. Caractérisation de la valeur d'usage et de la valeur écosystémique des sites



7. Analyse des potentielles continuités entre EOU

8. Cartographie des continuités environnementales et paysagères de la trame d'Espace Ouvert Urbain



étape 1 à 4 : identification par le SIG des potentiels EOU

étape 5 à 8 : analyse sur site de la valeur d'usages et de services écosystémiques

Au vue de la diversité des espaces supports de nature en ville et des expertises intervenants à ce sujet, le parti pris de l'addrn est d'appréhender les potentiels de « nature en ville » par la caractérisation des potentiels Espaces Ouverts Urbains, unité de base de l'écosystème urbain.

Cette méthode de caractérisation de la « nature en ville » est établie selon les 8 étapes suivantes :

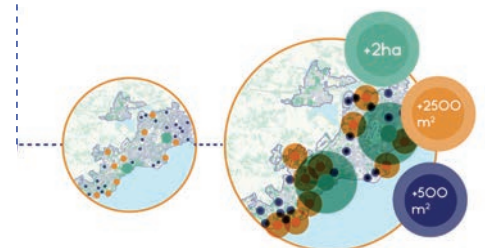
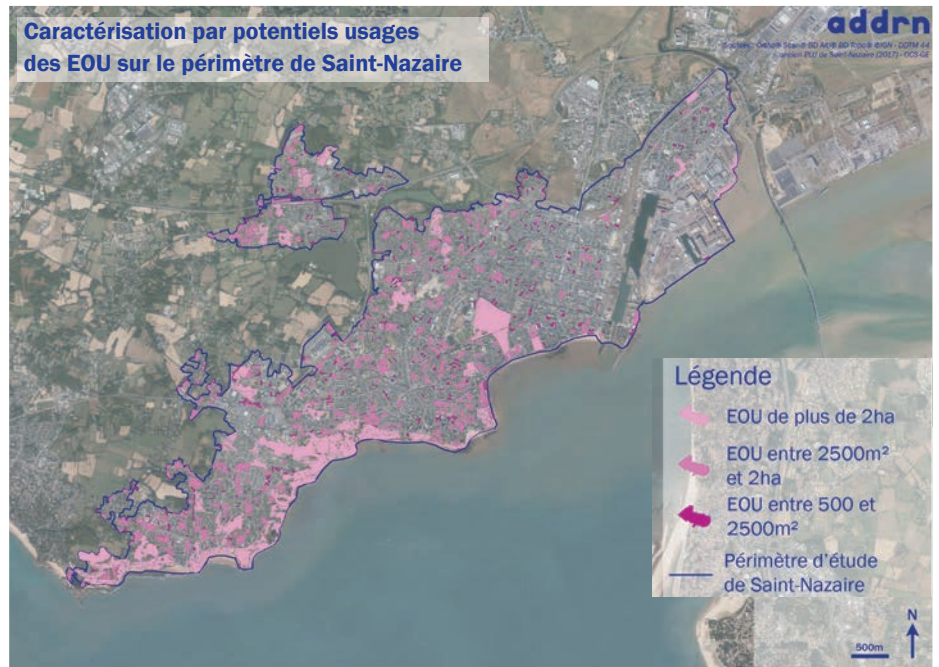
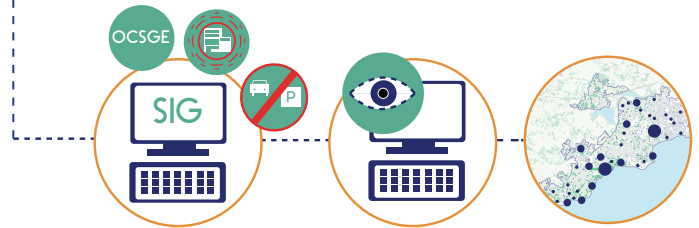
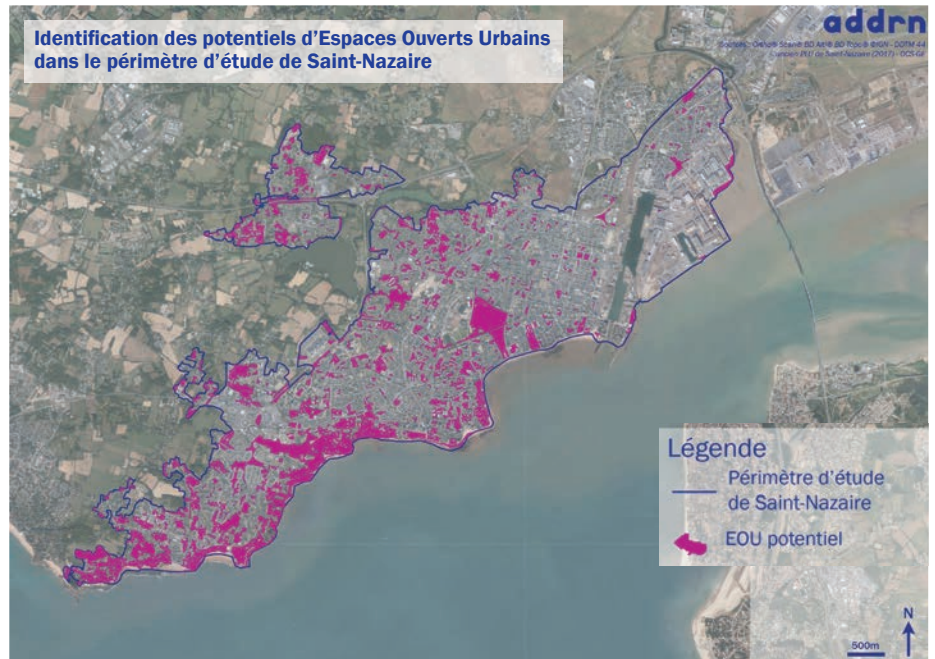
étape 1 à 4 : l'identification par le SIG des potentiels EOU

Sur base des **critères environnementaux** établis par recouplements des données scientifiques disponibles sur les **écosystèmes urbains**, nous avons déterminé les caractéristiques définissant un **Espace Ouvert Urbain-EOU** qui sont :

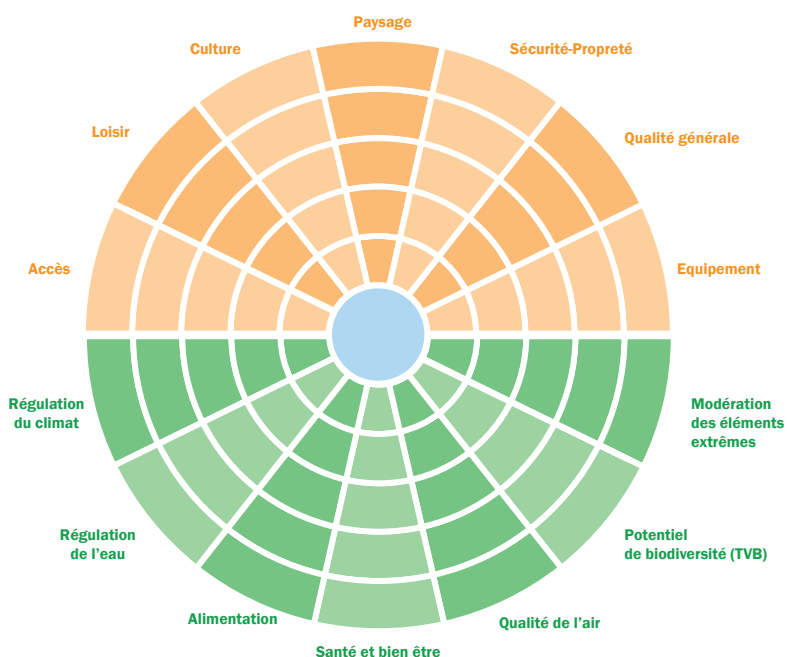
- un espace **non bâti**,
- d'une surface égale ou supérieure à **500m²**
- dont l'occupation du sol est perméable à l'eau, dite de « **pleine terre** ».

A partir de ces critères nous avons mobilisés les données du Système d'Information Géographique (SIG) disponibles sur l'ensemble du territoire de la région nazairienne, afin de procéder en 4 étapes à **l'identification des potentiels d'EOU**.

Les détails méthodologiques des étapes SIG sont développés ci-après.



synthèse graphique des indicateurs caractérisant la valeur d'usage et des services écosystémiques



étape 5 à 7 :

analyse sur site de la valeur d'usages et des services écosystémiques

L'identification précédente des potentiels d'EOU majoritairement réalisée sur des données **d'occupation des sols** et vérifiée par **photointerprétation** constitue une base de travail qui se doit d'être confirmée par une approche multicritère sur site articulante, analyse de la valeur d'usage, **analyse de la valeur écosystémique et des continuités écologiques des EOU**.

Ces 3 étapes de caractérisation des EOU sont réalisées par des **grilles d'analyses sur site** retranscrites via des **grilles de notations** pour une objectivation des résultats. Les détails méthodologiques des étapes d'analyse sur site sont développés ci-après.

extrait de fiche réalisée pour la synthèse de l'analyse multicritère d'un EOU

3.2.1 îlot Salengro

centre-ville de Saint-Nazaire

56

1 surface : 4 900 m²
localisation : centre-ville de Saint-Nazaire

2 description : friche issue de la démolition de bâtis depuis 2017
rayonnement : à l'échelle de l'îlot et du quartier
type de nature : nature spontanée

issu urbain environnant : collectif récent (R+4) à l'est et habitat individuel de la Reconstruction (R+1+C)

zonage PLU : zone Ua1cv

Localisé au nord-ouest du centre-ville, dans un tissu mixte d'habitat individuel de la Reconstruction et de collectifs récents, cet ancien site des ateliers municipaux est actuellement une **friche fermée au public** dans l'attente de la réalisation de **logements** (collectifs et individuels) et d'un **square public** par le SILENE.

Le projet de square et la présence de deux autres EOU espaces de proximité au sud du quartier, offre au centre-ville l'opportunité d'un **réseau d'espaces publics -verts-** au service de la qualité de vie des usagers (écoliers, lycéens...) et habitants des quartiers.

Le couvert végétal actuel, à l'exception des tilleuls en limite de site, se compose de végétaux pionniers (dont certaines espèces invasives) typiques des espaces urbains en friche. La démolition a en effet permis une **désimperméabilisation des sols** et l'émergence d'un **réservoir temporaire de biodiversité**.

1 Vue sur les collectifs voisins

2 Vue de la friche et de l'ancien bâti

3 Synthèse de la valeur d'usage et des services écosystémiques :

> L'îlot Salengro est actuellement une friche fermée au public, aussi **aucun usage ni accès** n'est possible. En revanche, les ouvertures paysagères depuis le site et la présence de 3 tilleuls de haute tige en limite de l'îlot présentent un **potentiel de qualité paysagère** pour la future opération.

> Même si le couvert végétal relatif, à priori, d'un cortège de plantes colonisatrices dont certaines espèces invasives, le **sol perméable** et la présence des tilleuls jouent un rôle dans la **régulation du climat** et la **qualité de l'air**, services écosystémiques significatifs en milieu urbain.

> Cet Espace Ouvert Urbain ne bénéficie **pas de continuité directe** avec des Espaces Ouverts Urbains supports de nature en ville : la trame alentour se limite à des jardins isolés en cœur d'îlots et à un alignement d'arbres à plus de 150 mètres.

4 Préconisations valeur d'usages :

> Offrir des espaces et équipements favorisant le jeu, la promenade et pause de courte durée notamment à destination des familles et des personnes âgées.

> Valoriser le caractère « domestique » du square en offrant des usages tels que des espaces de plantation libres, un compost partagé.

Préconisations services écosystémiques :

> Maintenir autant que possible les tilleuls et dans le projet de square encourager la présence de **végétation** notamment arborée.

> Préserver le **caractère perméable des sols** sur l'emprise du square.

> Encourager la **gestion des eaux de pluie** à la parcelle : collecte pour l'arrosage des espaces partagés, mise en scène de l'eau...

Identifier les services écosystémiques d'un EOU permet d'envisager le maintien de ces qualités dans le projet urbain, au service des futurs usagers et de la qualité de vie du quartier : réduction des îlots de chaleur, gestion des eaux pluviales, intégration paysagère...

LE BOURG
Superficie : 2 200 m²
Montreuil-Archi5+Coloco
> un jardin co-construit avec les habitants, valorisant le végétal déjà en place sur le site et surtout devenant un espace de culture, de compost..., comme à la maison !
Usages : compost, espaces de plantation, jeux pour enfants, assises à l'ombre...

SQUARE GABRIEL CHEREAU
> collecte des eaux de toiture et compost partagé dans un square de quartier à Nantes.
Usages : compost, espaces de plantation, jeux pour enfants, assises à l'ombre...

57

- 1 "fiche d'identité",
- 2 localisation et description du site,
- 3 synthèse graphique et commentée des indicateurs mesurés,

- 4 préconisations pour l'amélioration du site autant sur sa valeur d'usage que sur sa valeur de services écosystémiques.

étape 8 : cartographie des continuités environnementales et paysagères de la trame d'Espaces Ouverts Urbains

Chacune des 7 étapes précédentes se formalise soit par une production cartographique soit par une grille d'analyse. Celle-ci permet de capitaliser les connaissances acquises sur les potentiels écosystèmes urbains observés et un partage progressif de ces résultats.

Une volonté de mise en forme portée par le souhait de réaliser un outil d'aide à la décision qui puisse accompagner les élus et les équipes techniques sur l'ensemble des échelles et étapes de l'aménagement du territoire.

Aussi cette dernière étape de cartographie constitue à la fois un document de synthèse des éléments cartographiques et des analyses de site mais aussi un document d'enjeux qui accompagne les stratégies de développement urbain.

Saint-Nazaire : les résultats clés

Ainsi pour la ville de Saint-Nazaire, nous identifions :

> 3 continuités écologiques transversales à préserver :

- la continuité entre le marais et la Loire par le Brivet
- la continuité littorale en particulier sur la séquence de Kerlédé à la Torpille
- la continuité rétro-littorale à l'ouest via le continuum d'EOU entre la coupure d'urbanisation, les vallons de Porcé et de Saint-Marc-sur-Mer.

> des continuités écologiques à affirmer :

- entre le littoral et le Bois Joalland via la campagne bocagère par le continuum d'EOU du vallon de Porcé et les boisements d'Heinlex,
- entre la lisière Nord et les marais.

> des continuités paysagères porteuses de grandes identités : Brière - Littoral - Campagne bocagère

- au coeur du centre-ville de façon diffuse dans les espaces publics et le long de l'axe l'avenue de la République,
- le long du front de mer avec l'enjeu de poursuivre cette requalification sur les séquences Est du plateau du Petit Maroc et à l'ouest à Kerlédé,
- à partir des EOU et grands parcs urbains notamment entre le Parc paysager et l'étang du Bois Joalland via le bois d'Avalix...).



Continuités environnementales et paysagères de la trame d'Espace Ouvert Urbain de Saint-Nazaire

